L'hon. M. Fournier: Je suis heureux que le député ait fait ses remarques et j'appellerai l'attention de mes collègues là-dessus, surtout du ministre de l'Agriculture. Même si le Gouvernement avait l'intention de proposer d'autres modifications, étant donné que je ne suis pas même ministre suppléant de l'Agriculture, je n'oserais pas les annoncer d'avance. Il s'agirait de questions relatives au programme. Lorsqu'il parlera du projet de loi, le ministre pourra y répondre. Je dois admettre que, même après l'étude que j'ai faite, mes connaissances en la matière sont fort limitées.

M. Low: A mon avis, lorsque nous serons saisis de la motion tendant à la deuxième lecture du projet de loi, il faudrait n'apporter aucune restriction au débat et examiner les points qu'a mentionnés mon honorable ami.

(Rapport est fait du projet de résolution, qui est lu pour la 2° fois et adopté.

L'hon. M. Fourneir (au nom du ministre de l'Agriculture) demande à déposer le bill n° 333 tendant à modifier la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, 1939.

La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Fournier: Qu'il me soit permis de remercier tous les honorables députés de la collaboration qu'ils ont manifestée au cours des délibérations d'aujourd'hui. Je crois que nous avons réalisé d'admirables progrès. Bien que nous devions siéger jusqu'à six

heures, puis de huit heures à dix heures, je proposerai que la Chambre s'ajourne jusqu'à mardi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Mardi, nous poursuivrons le débat sur la motion présentée par le ministre des Finances et invitant la Chambre à se former en comité des subsides, ainsi que sur le projet d'amendement du député de Lake-Centre. J'espère pouvoir appeler les quatre ministères que j'ai annoncés lorsque la motion a été présentée pour la première fois, soit le ministère de la Production de défense, le Conseil privé, le ministère des Travaux publics et le ministère des Ressources et du Développement économique. Si nous nous formons en comité, comme je l'espère, nous examinerons les crédits des Travaux publics, de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Le lendemain, mercredi, nous proposerons de nouveau que la Chambre se forme en comité des subsides, toujours avec l'espoir que nous en arriverons à ce stade. J'appellerai les ministères de la Défense nationale ainsi que de la Santé nationale et du Bien-être social. On nous a demandé de chercher à mettre en délibération le plus tôt possible les crédits de ces ministères.

M. l'Orateur suppléant: Je souhaite à tous les députés de joyeuses vacances de Pâques.

(La motion est adoptée et, à 5 heures et 40 minutes de l'après-midi, la Chambre s'ajourne au mardi 7 avril, à deux heures et demie de l'après-midi.)